Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 48

Artikel: Lé pâi dé barba
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-179461

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mal que l'on pêche à Terre-Neuve, a donné indirectement ce *sobriquet* au cercle de la Réunion.

Agréez, Monsieur, etc.

L. DE LA CRESSONNIÈRE.

Lé pâi dé barba.

On monsu dé Losena, qu'étai on grand farceu, étâi z'allâ à n'a fâiré à St-Maurice, dein lo Valâi. Dein cé teimps, n'iavâi onco min de tsemin dé fai, et s'on n'allâvé pas à pi, faillesâi preindré on tsai obin la diligence et parti à l'avanço. Cé monsu arreva don lé lo dzo dévant, po êtré prâo vito et dévai la né l'alla sé férè rasâ, kâ n'avâi pas z'u lo teimps dévant dé parti.

Tandique l'étâi su la chaula et que lo perruquier lo savounâvé, l'ai dese :

— Que fédé-vo dâi pâi dé barba dé toté lé dzeins que vo rasâ?

— Hi, hi, hi ! que diabllio voliâi-vo qu'ein fasso; quand la pata io ye pâno mon rajâo est prâo coffa, la fé lavâ à ma fenna et lé pâi dé barba fotont lo camp dein l'édie.

— Eh bin ! vo z'âi too, vo tsampâ vîa dé l'ardzeint, kâ lé pâïo bo et bin quienzé batzé la livra; se vo voliâi lé soigni du ora, vo lé z'atsito à cé prix.

Quand cé dé Loséna fut frou, lo perruquier sé peinsa : t'es râodzâ ! se iavé su ! et du cé dzo, ye sé mette à reduiré dein onna petita tiéce ti lé bets dé pâi à mésoura que la pata sé chetsivé, et pou à pou, la tiéce avancivé onna vouâire dé s'eimpllia.

On an pe tâ, cé mêmo monsu retorna à St-Maurice et retorna sé férè rasâ. Quand lo perruquier l'eut bin adrâi racclliâ, l'âi dese !

— Dite-vâi ! yé oquié por vo :

— Et quiet? reponde lo monsu que ne peinsavé pequa à la barba?

— Pardié ! dâi pâi dé barba que vo paï quieinzé batsé la livra.

— Ah ! ah ! montrâ-mé vâi cein.

Lo perruquier l'ai apporté la tiéce.

— Que diabllio voliâi-vo que fasso dé cein?

— Coumeint?... repond lo barbier.

— Daderidou ! va !... Lé faillâi triï. Vouâiti-vâi, sont ti mécllià ; faillesâi mettré lé rodzo à pâ, lé nâi asse bin, enfin toté lé couleu séparâiés; ne su pas fotu dé mein servi dinquié.

Et ye s'ein alla

L'autro, que teniâi la tiéce su sé dué mans ein lo vouâiteint sailli, étâi tot bobet; ye compre qu'on l'avâi eindieuza, et ye djura, mâ on pou tâ.

C. C. D.

Echallens, le 20 novembre 1867.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur vaudois*,
à Lausanne,

Veuillez, s'il vous plaît, insérer dans votre prochain numéro les quelques lignes suivantes.

Le canton de Vaud que les Vaudois aiment à placer au premier rang des états civilisés, ne fait pas toujours ce qu'il devrait pour mériter cet honneur.

Voici, à l'appui de mon dire, le récit de ce qui s'est passé lundi dernier au village de V....

Un de nos collègues et amis, membre de la *Société vaudoise de secours mutuels*, venait de mourir. Notre président s'empresse de convoquer les membres de la section, et, au jour fixé, nous allons à V..... pour rendre les derniers devoirs à notre confrère. Mais, quelle n'est pas notre surprise ! Cinq parents et Monsieur le pasteur de la localité étaient les seules personnes qui avaient trouvé le temps d'accompagner le défunt à sa dernière demeure !

Que pensez-vous, mon cher *Conteur*, de l'indifférence de cette population qui ne daigne pas se détourner quelques instants pour dire un dernier adieu à un cousin, un ami, un combourgeois ? Pour nous, nous en avons été si péniblement affectés qu'il ne nous a pas été possible de garder le silence.

Témoignons, en revanche, nos remerciements à Monsieur le pasteur de la paroisse qui nous a exprimé, dans un excellent discours, ses bons sentiments à l'égard de notre société. Espérons que ce digne homme parviendra, avec beaucoup de temps et de peine sans doute, à réchauffer ces cœurs qui paraissent glacés aujourd'hui.

Veuillez agréer, etc.

Quelques membres de la Section d'Echallens.

Nous avons inséré les lignes qui précèdent, non que nous désirions envenimer une fâcheuse affaire, mais pour constater une fois de plus les relations de confraternité qui existent entre les membres de la *Société vaudoise de secours mutuels*. Nous voyons avec plaisir les membres de cette société affirmer la solidarité qui existe entre eux, en protestant contre ce qu'ils considèrent comme un manque d'égards, pour ne rien dire de plus, envers une famille affligée.

S. C.

Les chansons du soir,

PAR J. OLIVIER.

1 *vol. in*-16. *Lausanne, Georges Bridel, éditeur*, 1867.

Si nous venons parler si tard des *Chansons du soir*, ce n'est point que nous n'ayons, dès l'abord, apprécié tout le mérite de ce charmant volume qui a paru au commencement de l'année. Diverses revues en ont alors fait ressortir toutes les qualités; mais, comme il se pourrait que quelques-uns de nos lecteurs n'eussent point encore eu connaissance de la publication de ce recueil, et que bien d'autres ne l'eussent pas encore lu, nous nous permettons d'y revenir pour le recommander à tous ceux qui veulent, quittant un moment le prosaïsme de cette vie, passer, en compagnie d'un de nos meilleurs poètes, quelques heures d'une douce et agréable rêverie.

La courte préface que l'auteur a mise en tête du volume nous renvoie à celle qui précède les *Chansons lointaines*, pour que nous sachions bien ce qu'il entend par *Chansons* : « de « petites pièces ordinairement divisées en strophes et renfer- » mant une pensée, une scène ou un récit; et dans lesquelles, » dit-il encore, il faut plutôt voir un chant du cœur, un chant » de l'âme qu'un chant proprement dit. » Ce n'est pas à dire pourtant qu'une bonne partie de ces petites pièces ne soient ou des chansons, dans le sens que l'on donne ordinairement à ce mot : *la Charrette*, par exemple; ou tout au moins des morceaux d'un genre à part qui peuvent être chantés et qui gagneront même à l'être : tous ceux ainsi qui s'appuient sur un motif de ronde villageoise ou enfantine, ou sur quelque refrain populaire; il en est d'autres, en revanche, qui ne sauraient en aucune manière se prêter au chant.

Les *Chansons du soir* sont divisées en deux parties unies entre elles par un *Intermède* ayant pour sous-titre : *Vieux refrains, vieux tableaux*. C'est peut-être la partie la plus intéressante du volume, parce qu'elle contient justement des morceaux semblables à ceux qui, dans les *Chansons lointaines*, ont fait une place distincte à notre poète parmi tous ceux qui, dans notre pays, ont cultivé la poésie.